



LES RELATIONS ÉCOLE-FAMILLES

Animation pédagogique de la circonscription de Fécamp

Natacha Botsula conseillère pédagogique climat scolaire
Maryvonne Lequitte conseillère pédagogique de circonscription

I/ Lien avec le projet d'école...

académie Rouen
direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-Maritime
Éducation nationale

2017 - 2020
- un projet pour notre école -



Document pour les directeurs des écoles et les enseignants du premier degré.

« Comment et à quelles conditions rendre visible face aux pairs le travail de chacun que l'histoire des systèmes éducatifs a veillé à isoler derrière un découpage du travail et les parois des classes ? »
Vincent Dupriez
« Le travail collectif des enseignants : au-delà du mythe » - 2010

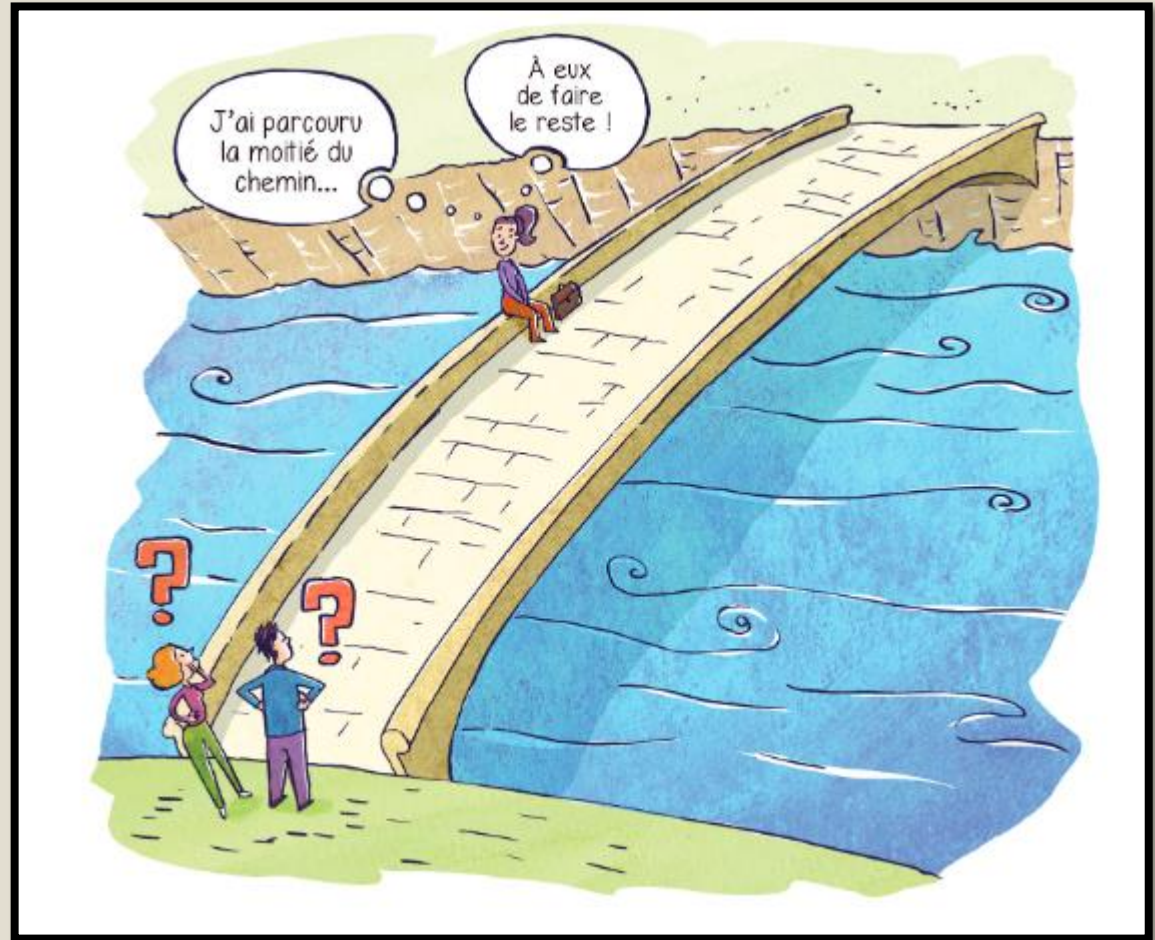
Les demandes formulées par les équipes

- Co-éducation, relations parents-enseignants et élèves
- Parentalité et évaluations : cahier de liaison et réunion de rentrée
- Communication école-familles : comment les associer au parcours de réussite de l'élève ?
- Comment impliquer les parents ?
- Mettre en place un climat propice aux apprentissages + impliquer les parents
- Comment renforcer les liens avec les familles et rendre l'école plus accessible ?
- La parentalité en maternelle
- Renforcer la liaison entre les enseignants pour améliorer la prise en charge des difficultés scolaires
- Comment expliciter les enjeux de l'école aux familles ?

Co-éducation ou parentalité ?

- **La parentalité** = ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale.
- **La co-éducation** = la collaboration entre les parents et les professionnels de l'éducation. L'école est la continuité de la famille et réciproquement.
→ Donc terme à privilégier.

Quelle place pour les parents à l'école ?



II/ Le climat scolaire ?

- « La notion de climat scolaire renvoie à **la qualité de vie et de communication** perçue au sein de l'école. On peut considérer que le climat d'une école correspond à **l'atmosphère** qui règne dans les rapports sociaux et aux valeurs, attitudes et sentiments partagés par les acteurs dans un établissement scolaire » ([Marc Thiébaud](#), 2005).
- « Le climat scolaire **reflète le jugement** qu'ont les parents, les éducateurs et leurs élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école » ([Eric Debarbieux](#), 2012).



COMPRENDRE

DIAGNOSTIQUER ▼

AGIR ▼

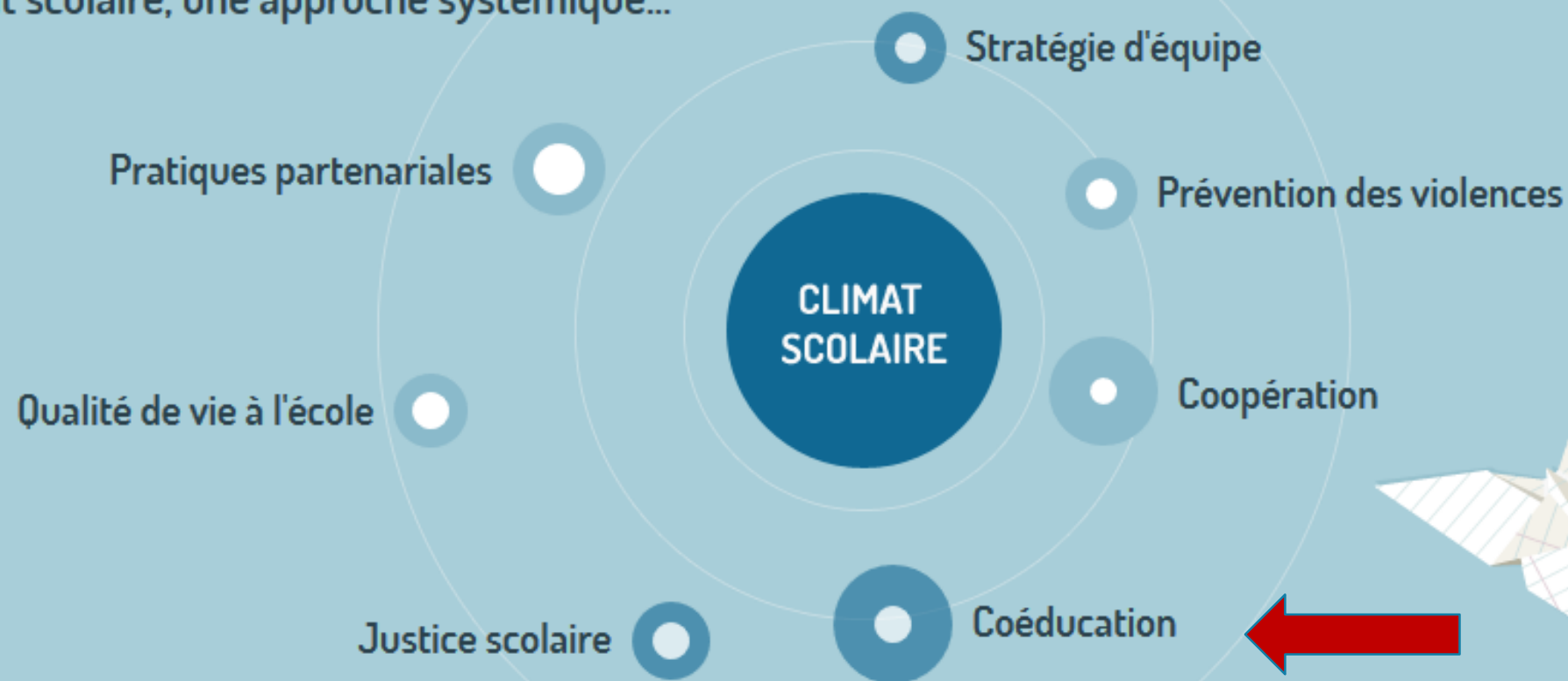
ACTUALITÉS

ANNUAIRE RÉSEAUX

RESSOURCES ▼



Le climat scolaire, une approche systémique...



Les enjeux du climat scolaire

- Pour améliorer la réussite scolaire

Un bon climat scolaire améliore l'implication des élèves dans les apprentissages et développe l'estime de soi.

- Pour réduire les inégalités

Un bon climat scolaire augmente les résultats scolaires, indépendamment des facteurs socio-économiques initiaux.

- Pour faire baisser la victimation

Le lien indiscutable entre « climat scolaire », qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimation à l'école est largement établi par la recherche.

- Pour améliorer le moral des élèves et des enseignants

Un climat scolaire serein permet de réduire le stress, d'éviter l'isolement.

III/ Le cadre réglementaire

- Droits et obligations des parents
- Droits et obligations des enseignants



	VRAI	FAUX
1/ Une circulaire impose de prévoir un espace parents dans chaque établissement scolaire.		
2/ L'école est tenue de proposer au moins une réunion par an à destination des parents.		
3/ Les parents doivent se contraindre aux horaires de l'école pour les réunions.		
4/ Les parents ont le droit de se faire accompagner par une tierce personne.		
5/ Les parents sont tenus à l'obligation d'assiduité, même en maternelle.		
6/ L'obligation de réserve s'applique aux enseignants, mais pas aux parents.		
7/ Les enseignants sont tenus d'informer les parents des acquis et du comportement de leur enfant d'après le référentiel de compétences du professeur.		
8/ Les modalités de communication entre parents et enseignants peuvent être précisées dans le règlement intérieur.		
9/ Les enseignants bénéficient d'une protection juridique spécifique en cas de conflit grave avec les familles.		

Droits et obligations des parents

- **Les droits des parents : règlement départemental DSDEN 76**
 - les parents sont représentés **au conseil d'école** et associés au fonctionnement de l'école ;
 - des **rencontres et des échanges** doivent être organisés au moins deux fois par an ;
 - selon des **horaires compatibles** avec les contraintes matérielles des parents ;
 - Ils ont le **droit d'être informés** des acquis et du comportement scolaires de leur enfant ;
 - Ils ont la possibilité de se faire **accompagner par une tierce personne** qui peut être un représentant de parent ;
 - **Circulaire du 15 octobre 2013** : dans chaque école, doit être prévu un espace à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégués.

Droits et obligations des parents

- **Les obligations des parents : règlement départemental DSDEN 76**

- **obligation d'assiduité**

Le règlement intérieur détermine les modalités de contrôle de ces obligations.

- participation des parents aux **réunions et rencontres**

- respect du principe de **laïcité**

- s'engager dans le dialogue que le directeur d'école leur propose en cas de difficulté.

- faire preuve **de réserve et de respect** des personnes et des fonctions.

Droits et obligations des enseignants

Les droits des enseignants :

- Liberté de conscience, d'expression et d'opinion ;
- Droit syndical et de grève ;
- Droit de retrait ;
- Droit à la formation ;
- Droit à congé ;
- **Droit à la protection juridique** : Tous les personnels de l'école ont droit au respect de leur statut et de leur missions par tous les autres membres de la communauté éducative ; les membres de l'enseignement public bénéficient d'une protection prévue à **l'article L. 911-4 du code de l'éducation.**

Droits et obligations des enseignants

- **Les obligations des enseignants : règlement départemental DSDEN 76**
- Comme toute la communauté éducative, les enseignants doivent, lors de leur participation à l'action de l'école, **respecter le pluralisme des opinions et les principes de laïcité et neutralité** : ils doivent, en outre, faire preuve d'une **totale discrétion** sur toutes les informations individuelles auxquelles ils ont pu avoir accès dans le cadre de l'école.
- **Ils doivent informer les parents** du bon fonctionnement de l'école, des acquis mais également du comportement scolaire de leur enfant.
- **L. 411 du code de l' Education** : des échanges et des réunions régulières doivent être organisés par le directeur d'école et l'équipe pédagogique à leur attention selon des **horaires compatibles avec les contraintes matérielles des parents**.

BO du professeur des écoles

Compétence 12 du BO n°13 du 26 mars 2015 :

- Œuvrer à la construction d'une **relation de confiance** avec les parents.
- Analyser avec les parents **les progrès et le parcours** de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et **coopérer avec eux** pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un **dialogue constructif** avec les représentants des parents d'élèves.

	VRAI	FAUX
1/ Une circulaire impose de prévoir un espace parents dans chaque établissement scolaire.	X	
2/ L'école est tenue de proposer au moins une réunion par an à destination des parents.		X
3/ Les parents doivent se contraindre aux horaires de l'école pour les réunions.		X
4/ Les parents ont le droit de se faire accompagner par une tierce personne.	X	
5/ Les parents sont tenus à l'obligation d'assiduité, même en maternelle.	X	
6/ L'obligation de réserve s'applique aux enseignants, mais pas aux parents.		X
7/ Les enseignants sont tenus d'informer les parents des acquis et du comportement de leur enfant d'après le référentiel de compétences du professeur.	X	
8/ Les modalités de communication entre parents et enseignants peuvent être précisées dans le règlement intérieur.	X	
9/ Les enseignants bénéficient d'une protection juridique spécifique en cas de conflit grave avec les familles.	X	

IV/ Apports de la recherche

- La relation école-familles
par Jean-Louis Auduc



- Les peurs réciproques

3/ Apports de la recherche : JL Auduc

Les parents

- Valorisation des parents dans leur fonctions et leurs responsabilités
- Sentiment d'appartenance à un collectif, à une communauté éducative

Les élèves

- Influence positive sur les réussites
- Meilleure aptitude à gérer la transition maison/école
- Attenuation du stress et l'appréhension face aux résultats scolaires
- Renforce leur confiance dans leur capacité à intégrer les apprentissages

Apports de la recherche...

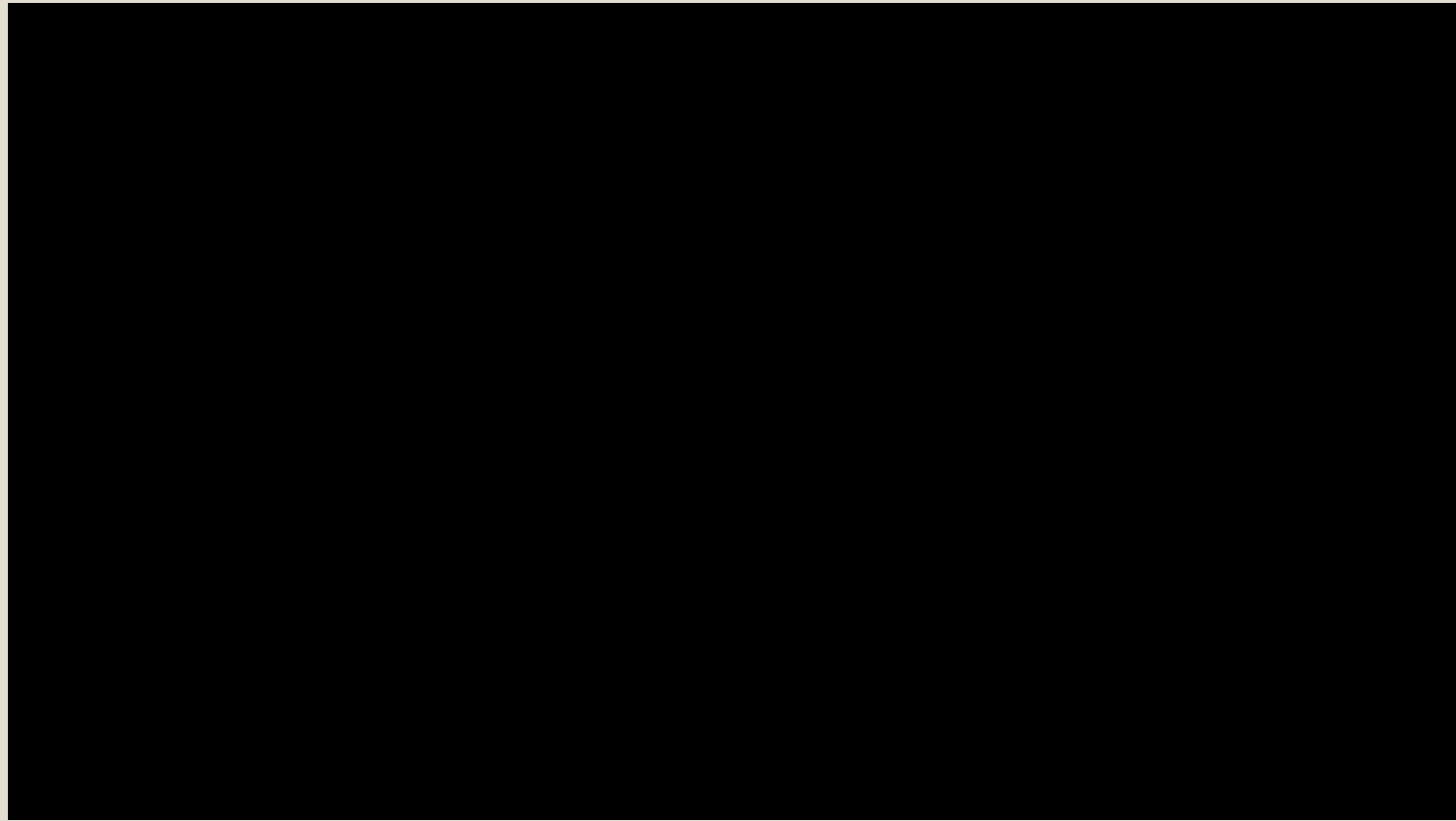
Les 3 causes d'éloignement des parents de l'école :

- Le regard porté par l'école sur les parents
- L'école est compétitive (image de faibles, de « nuls »)
- L'école convoque les parents, donc des reproches, donc ils sont de mauvais parents

Pour les parents les plus éloignés de l'école, ce qui compte c'est :

- La ponctualité
- Le comportement en classe
- La quantité de travail fournie à la maison

Les peurs réciproques : vidéo ATD Quart-Monde



Les peurs réciproques : les peurs des parents

- Peur d'être convoqués
- Peur du jugement
- Peur du pouvoir des enseignants et de l'Institution
- Peur de ce qu'ils vont entendre sur leur enfant
- Peur de l'avenir pour leur enfant (obligation de réussite importante)
- Peur des représailles
- Peur d'être dépossédé de son rôle de parent



Les peurs réciproques : les peurs des enseignants

- Peur d'être dépourvus face à des questions de parents
- Peur d'être interpellés sur des problèmes institutionnels
- Peur d'être pris à parti devant les collègues
- Peur de ne pas pouvoir se justifier face à des critiques (réformes péda)
- Peur de laisser paraître ses propres interrogations
- Peur de ne pas conduire l'entretien en professionnel
- Peur de la contestation des parents face à une sanction
- Peur de blesser les parents (annonce difficile à faire)

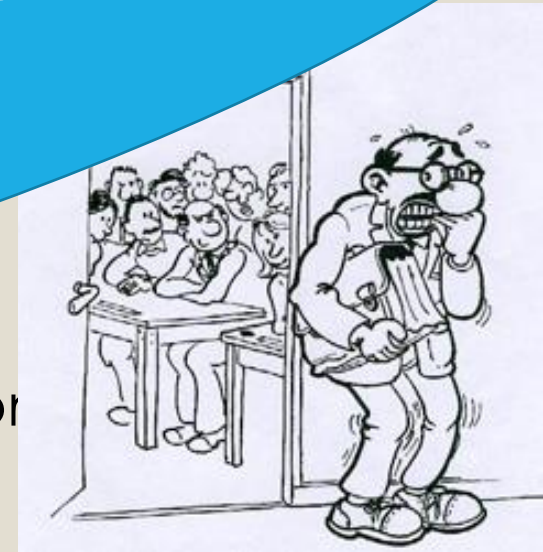


Les peurs réciproques : peur des enseignants

- Peur d'être dépourvus face à des questions de parents
- Peur d'être interpellés sur des problèmes
- Peur d'être pris à parti
- Peur de ne pas être à la hauteur
- Peur de ne pas être à la hauteur

Etude THALIS 2013 – OCDE
Les enseignants français sont ceux qui ont le moins confiance en eux

- Peur de ne pas être à la hauteur
- Peur de ne pas être à la hauteur
- Peur de blesser les parents face à une sanction
- Peur de blesser les parents (annonce difficile à faire)



Apports de la recherche : Eric Debarbieux

Une coéducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents.

Voir la fiche de référence "Coéducation avec les familles"

THÈMES ASSOCIÉS

Tous les thèmes

Accompagner

Coéducation

Communauté éducative

Communication

Conseil

Orientation

Parentalité/familles

Liste des ressources

THÈME : COÉDUCATION

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (extrait du lexique du site universcience.fr).

Nouveau - La coéducation avec les familles

RESSOURCES NATIONALES

Nouveau - Circulaire - Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École

TEXTES OFFICIELS



site Canopé
Climat scolaire

V/ Quelques règles de communication

Qui ?

Quand ?

Où ?

Comment ?

Avec qui ?

Pourquoi ?

l'accueil des parents



À éviter



À privilégier

Règles de communication orale

À éviter



Règles de communication orale

A privilégier



L'entretien individuel



être dans l'échange, éviter le monologue

choisir un vocabulaire simple et abordable

Règles de communication orale

◦ *Avant l'entretien*

- Parents conviés, invités, ~~con~~qués
- Motif(s) de la rencontre explicité(s)
- Présence ou non de l'élève est précisée
- Présence d'autre personne (nom + fonction) explicitée
- Directeur = médiateur

Règles de l'échange précisées : temps, espace, contenus, objectifs, ...

Conditions favorables à la communication

Les entretiens collectifs, les réunions



A éviter



A privilégier

Le conseil d'école

Avant la réunion

Mémo

- ▶ Rédiger une trame écrite de la réunion : ce texte ne sera pas lu, mais il servira de guide durant la présentation.
- ▶ Écrire au tableau l'ordre du jour de la réunion avant l'arrivée des parents.
- ▶ Prévoir de l'eau et des gobelets, éventuellement une boisson chaude, quelques biscuits.
- ▶ Prévoir des jeux calmes pour les élèves (et leurs frères et sœurs) qui seraient présents durant la réunion.
- ▶ Concevoir un document de synthèse à l'attention des parents présents et absents.

enseignants

directeur



Pendant la réunion

ORDRE DU JOUR

- 1 - Présentation de l'enseignant et de la classe
- 2 - Présentation des programmes et des projets
- 3 - Les attentes du maître en direction des élèves :
rappel des règles de la classe et de l'école
- 4 - Les attentes du maître en direction des parents :
la nécessaire cohésion entre adultes
pour le bien-être et la réussite des élèves
- 5- Réponses aux questions des parents

parents

Règles de communication écrite



Chers parents,

Je souhaiterais faire le point avec vous sur le travail scolaire de votre enfant. Je vous propose les dates suivantes : ...

Bien cordialement.



Une application qui favorise le lien école familles : **Seesaw**



Les enseignants proposent des activités aux élèves



Les élèves prennent des photos, dessinent, enregistrent pour mémoriser leur travail

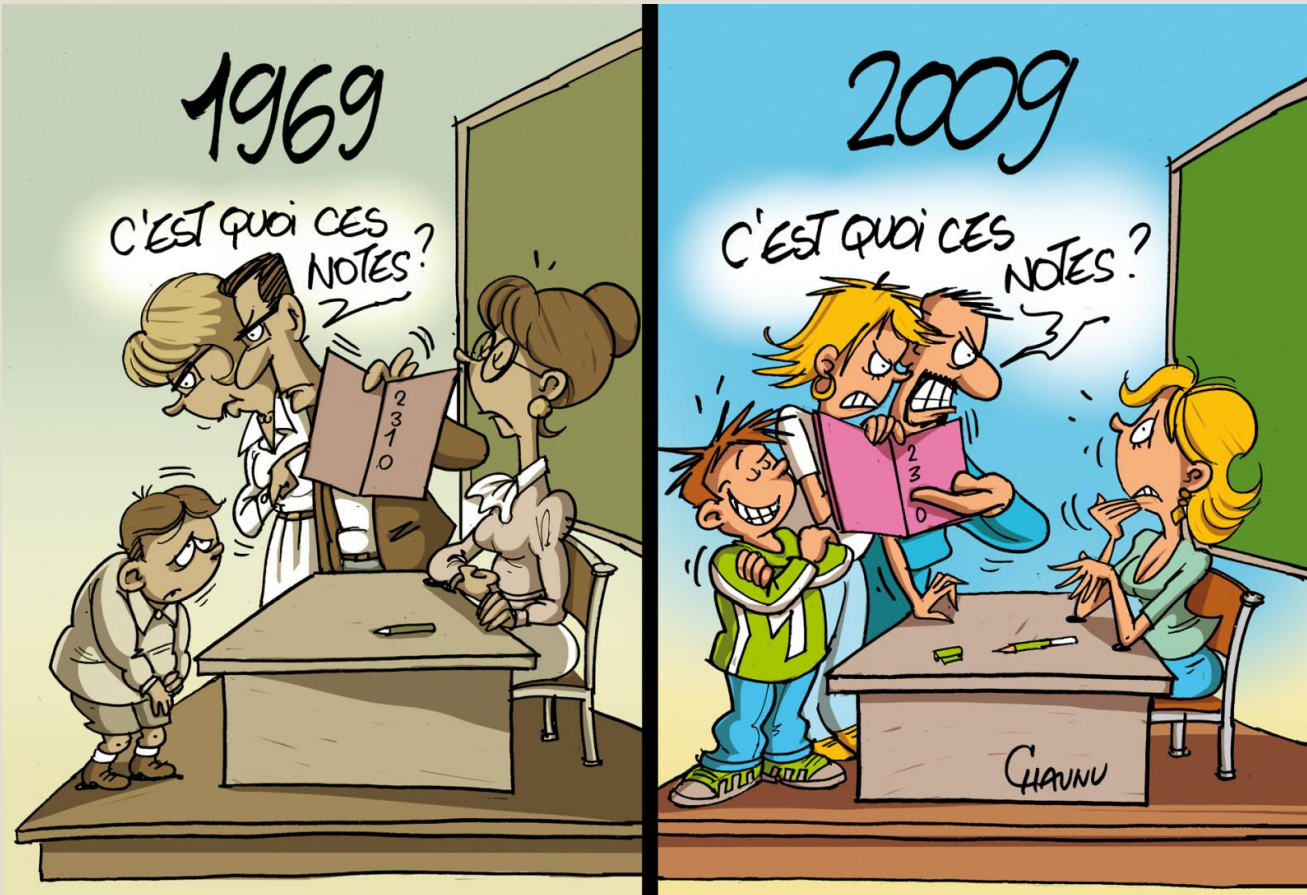


Les familles voient leur enfant travailler, laissent des commentaires et des encouragements

Des pistes pour concevoir un projet en équipe




Remise de livret en main propre

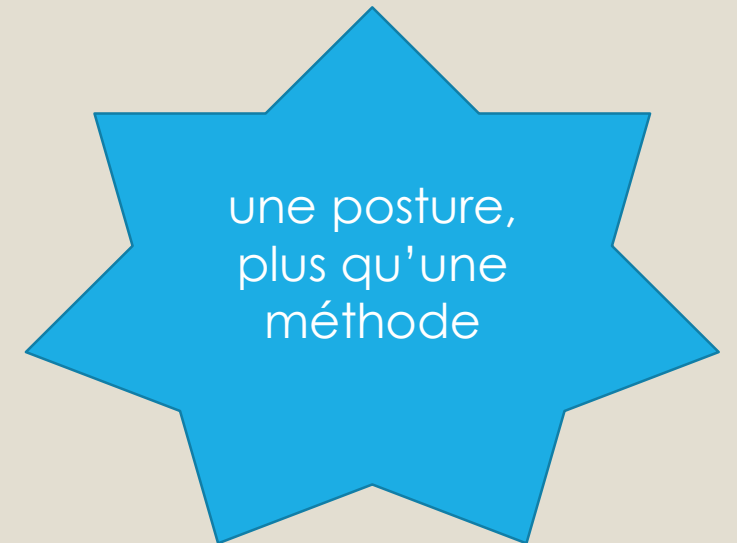


Et donc ?

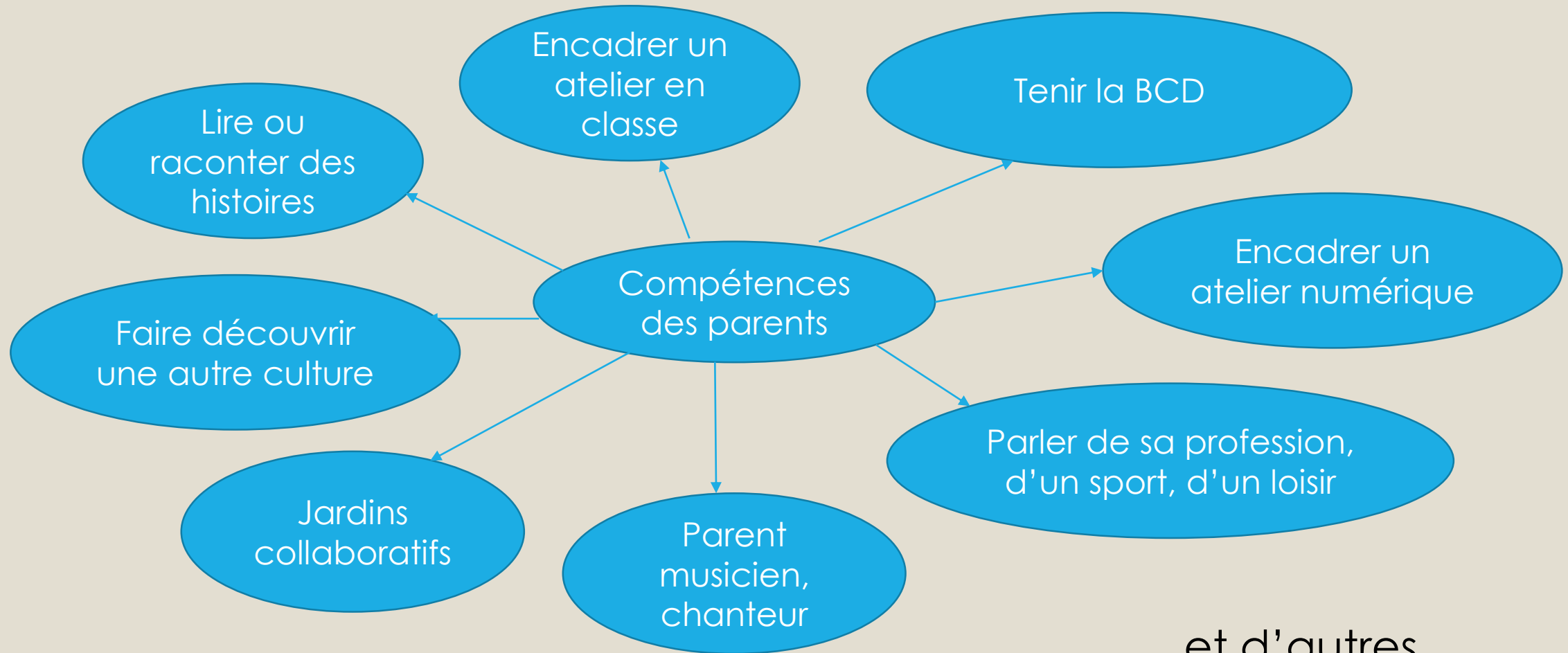
Les entretiens individuels



The screenshot shows the website of the Centre Alain Savary, part of the Institut Français de l'Éducation. The page features a navigation menu with categories like 'ACCUEIL', 'ÉDUCATION PRIORITAIRE', 'MATHÉMATIQUES-EP', 'DÉCROCHAGES', 'ÉCOLE-FAMILLES', 'DISCRIMINATIONS', and 'PARTENARIATS'. A pink banner reads 'PRÉSENTATION DU CENTRE'. Below it is a graphic with the text 'CENTRE ALAIN SAVARY' and 'UN CENTRE NATIONAL AU SERVICE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION'. A green banner reads 'LÉTTRE D'ACTUALITÉS'. At the bottom, there is a subscription form: 'Pour vous abonner, entrez votre adresse de messagerie :'. The main content area displays the profile of Catherine Hurtig-Delattre, with the text 'Vous êtes ici : Accueil / Documents / Images / Catherine Hurtig-Delattre' and the name 'CATHERINE HURTIG-DELABTTE' in large bold letters. Below the name, it says 'publié le 16/09/2015 11:20, Dernière modification 12/04/2016 14:54'. There is a photograph of Catherine Hurtig-Delattre sitting at a table in a classroom setting. Below the photo, it says 'Image dans sa taille originale : 148 ko | Voir Télécharger'.

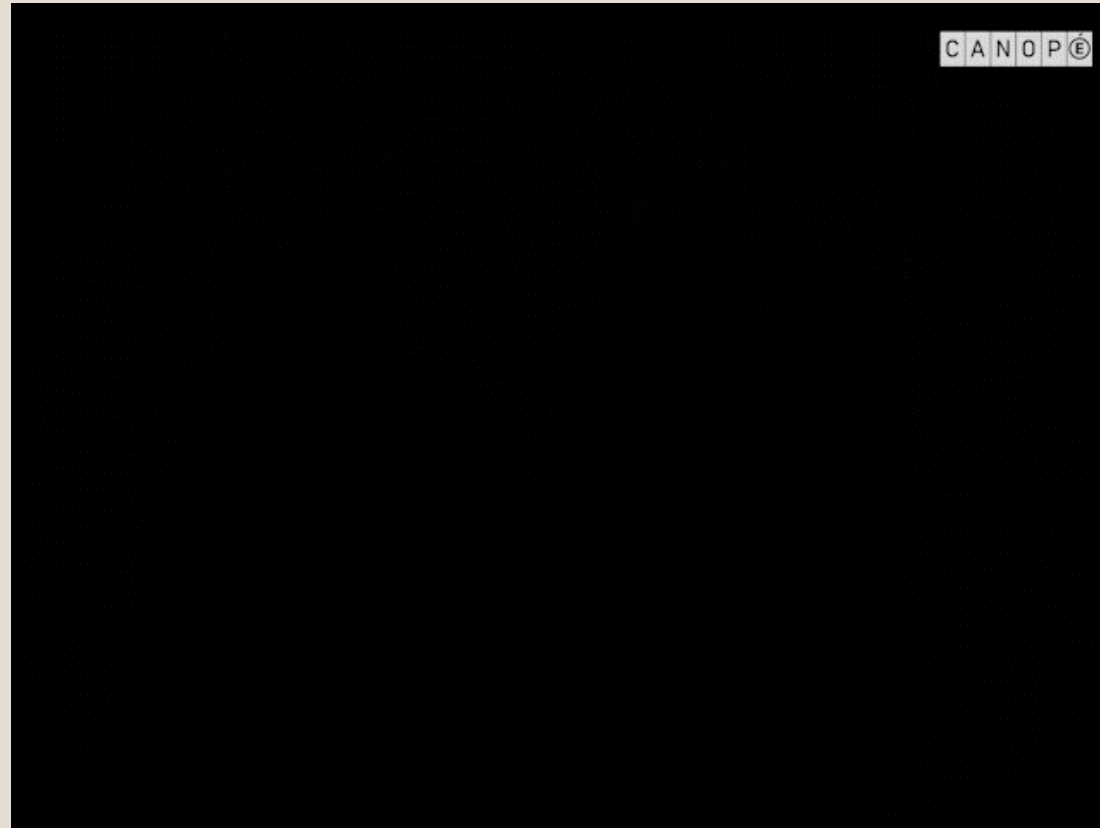


Utiliser les bonnes compétences des parents



et d'autres...

La classe ouverte : BSD-Canopé



<https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=458673>

Café des parents et autres temps d'échanges...



Un projet commun fédérateur : un exemple sur les Hauts de Rouen



Liberté, égalité, fraternité

Un exemple sur les Hauts de Rouen, école JP Rameau

Charte parents-enseignants



PARTENARIAT PARENTS-ENSEIGNANTS

L'alliance entre parents et enseignants sur les règles de l'école...
pour créer les conditions du progrès scolaire



Quand un enfant sent ses parents et son enseignant d'accord, il est plus heureux à l'école et apprend mieux.

PARENTS 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous faisons alliance avec les enseignants sur les règles à respecter et les comportements à adopter : 	<ul style="list-style-type: none"> → en tenant le même discours éducatif à la maison « il faut respecter les autres, ne jamais avoir recours à la violence, demander l'aide d'un adulte, être poli, respectueux des règles et des personnes... » → en connaissant les règles de l'école (règlement intérieur)
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous faisons confiance aux enseignants pour régler les conflits à l'intérieur de l'école : 	<ul style="list-style-type: none"> → en les informant de tout problème éventuel; → en ne remettant pas en cause les décisions et les sanctions sans avoir cherché à s'informer auprès des enseignants
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous avons le droit à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> → Tout parent peut être reçu par un enseignant ou la directrice, sur demande de rendez-vous
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous participons à la sécurité des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> → en annonçant son entrée dans l'établissement; → en s'interdisant d'intervenir directement auprès d'un enfant dans l'école.
ENSEIGNANTS 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous assurons la sécurité des élèves par une <u>surveillance active</u>... 	<ul style="list-style-type: none"> → en filtrant les entrées pour éviter toute intrusion d'adultes extérieurs et protéger les enfants; → en assurant une surveillance mobile dans les espaces prévus; → en intervenant systématiquement sur tout geste interdit.
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous faisons de notre mieux pour assurer la justice scolaire... 	<ul style="list-style-type: none"> → en accueillant la parole des enfants; → en faisant vivre et appliquer le règlement qui prévoit sanction et travail sur la réparation;
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous éduquons aux relations sociales... 	<ul style="list-style-type: none"> → en étant modélisant et exigeant (civilité, règlement, respect, bienveillance) → en outillant les élèves pour amener à régler pacifiquement un conflit par le dialogue; → en accompagnant auteur et victime dans la prise de conscience des conséquences de l'acte (empathie)
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous associons les familles à la gestion des comportements... 	<ul style="list-style-type: none"> → en informant les familles en cas de débordements graves ou répétitifs; → en accueillant la parole des parents et en répondant aux demandes d'informations; → en rappelant la loi et la règle quand c'est nécessaire.
	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Nous faisons vivre le règlement... 	<ul style="list-style-type: none"> → en appliquant dans les espaces collectifs (cour, WC, escaliers...) → en conduisant des séances d'apprentissages en classe (sanction, réparation, empathie, expression des sentiments, débats...) → en menant des campagnes de sensibilisation chaque année.

signature des parents :

Un livret d'accueil

LIVRET D'ACCUEIL



Ecole maternelle.....

Adresse.....

Téléphone

Un
trombinoscope

Créer un espace parents

La circulaire du 15/10/2013 rappelle l'article L. 521-4 du code de l'éducation qui prévoit dans tous les établissements d'enseignement, un **espace à l'usage des parents** et de leurs délégués.




La coéducation

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT
DES ESPACES PARENTS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

▼



Un guide méthodologique à destination
des personnels d'encadrement



La coéducation

FAIRE VIVRE L'ESPACE PARENTS
À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE, AU LYCÉE

▼

Osons la réussite, coopérons !

Temps d'échanges en équipe

Choisir un projet, une action qui favorise la co-éducation :

- 1/ Protocole de remise de carnet/livret en main propre.
- 2/ Protocole pour des entretiens individuels.
- 3/ Elaborer un projet pour utiliser les bonnes compétences des parents.
- 4/ Protocole pour mettre en œuvre la classe ouverte.
- 5/ Protocole pour créer un café des parents.
- 6/ Elaborer un projet commun fédérateur.
- 7/ Protocole pour mettre en place un espace parents.
- 8/ Charte ou livret d'accueil
- **Elaborer la fiche de suivi** du projet choisi, en lien avec votre projet d'école et grâce aux ressources proposées.
- Vous pourrez **finaliser** votre projet sur les **temps dévolus** au projet d'école.

Projet Climat scolaire – relations avec les parents

FICHE de SUIVI

Ecole :


Classes concernées / enseignants

Projet / axe choisi :

- Protocole de remise en main propre du livret
- Protocole pour des entretiens individuels
- Elaborer un projet pour mettre à profit les compétences des parents
- Protocole pour mettre en place la classe ouverte
- Protocole pour mettre en œuvre le café des parents
- Elaborer un projet commun fédérateur
- Protocole pour mettre en place un espace parent
- Charte ou livret d'accueil

Mise en œuvre

Intervenants éventuels / Conseillers pédagogiques



document à remplir par chaque école

Dates fréquence

Bilan

Prolongements :

Observations diverses

VII/ Des ressources

La mallette des parents



La mallette
des parents

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

ÉCOLE MATERNELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COLLÈGE



RECHERCHER

PARENTS 1 PRO

BIENVENUE SUR LA MALLETTE DES PARENTS

Le site "Mallette des parents" est dédié aux parents et aux professionnels de l'éducation. Sur cet espace commun sont proposés des conseils, des ressources, des outils pour mieux comprendre les enjeux de l'École et pour renforcer le lien entre les différents acteurs de la réussite scolaire de chaque enfant.



Région académique
NORMANDIE



ac-caen.fr

Élèves / Étudiants / Parents Presse Espace pro

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

rechercher

ok



ACADÉMIE

ENSEIGNEMENT FORMATION

POLITIQUE ÉDUCATIVE

ORIENTATION

EXAMENS

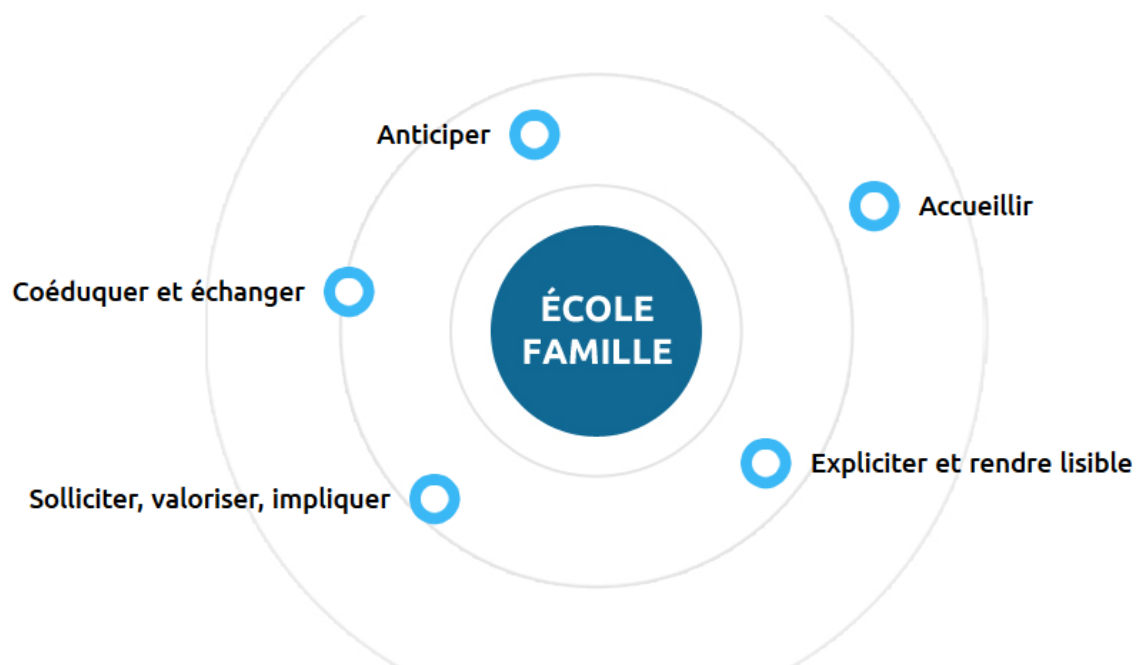
RECRUTEMENT CONCOURS

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

académie de Caen | Politique éducative > Soutien et accompagnement aux projets des équipes > École / Famille : les modalités d'une coopération réussie

École / Famille : les modalités d'une coopération réussie

La Loi pour la Refondation de l'École de la République redynamise le dialogue entre l'école et les parents. Pour favoriser et garantir la réussite de tous, l'École se construit avec la participation des parents et particulièrement avec ceux les plus éloignés de l'institution scolaire. [lire la suite](#)



S'informer, rechercher,
nous contacter



contact



annuaire



plan



twitter



vidéos



rss



sécurité



esp. pro



outils

DSDEN



École
maternelle

École
élémentaire

Collège
cycle 3 et cycle 4

Lycée

Outils de formation

Pour déposer un
fichier

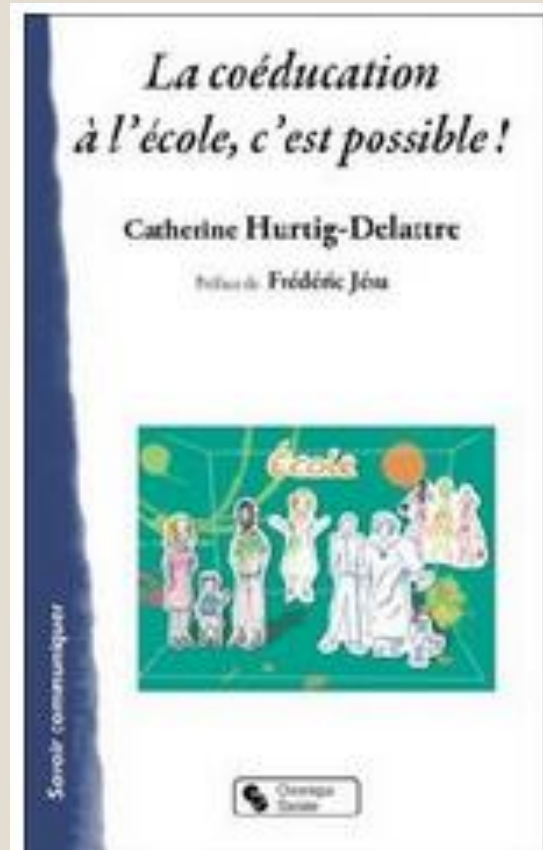
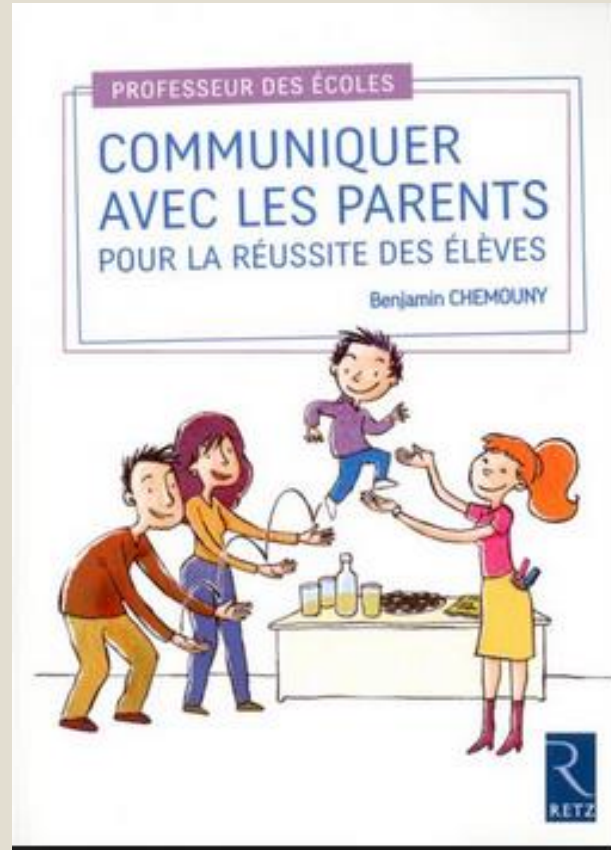
10 conseils pour gérer la relation parents-enseignants

JL Auduc



- 1) Comment combattre et vaincre les peurs réciproques ?
- 2) Comment gérer l'accueil des parents d'élèves ?
- 3) Comment construire des relations de confiance entre parents et enseignants ?
- 4) Comment aborder les différentes rencontres avec les familles ?
- 5) Le jeune doit-il être présent lors des réunions parents-enseignants ?
- 6) Comment se donner les moyens de réussir les réunions parents-enseignants ?
- 7) Comment accueillir les parents non-francophones ?
- 8) Comment permettre aux parents d'épauler, d'aider leurs enfants ?
- 9) Comment annoncer une nouvelle « difficile » aux parents ?
- 10) Comment montrer aux parents qu'il doit exister un « jardin secret » partagé dans la classe entre les enseignants et les élèves et que tout ne peut être dit aux familles ?

Bibliographie





natacha.botsula@ac-rouen.fr